

## OPÉRATION PRO'BAIE - EFFLUENTS INDUSTRIELS & DÉCHETS DANGEREUX PROFESSIONNELS, PROTÉGEONS LA BAIE

Une opération menée dans le cadre du Contrat de Baie de la Rade de Toulon pour accompagner les entreprises à réduire leurs impacts sur les milieux aquatiques (effluents industriels & déchets dangereux).

### OBJECTIFS

- > Répondre aux exigences réglementaires en vigueur pour le rejet des eaux usées non domestiques
- > Profiter d'un accompagnement et d'aides financières pour mettre en œuvre des travaux ou des équipements permettant de réduire les pollutions

### PUBLICS CONCERNÉS

Entreprises implantées sur le territoire de Toulon Provence Méditerranée ayant des rejets d'eaux industrielles

### CONTENU DE LA PRESTATION

L'opération comporte deux volets :

- > Un volet réglementaire porté par TPM qui consiste à encadrer les rejets d'eaux issus des entreprises.
- > Un volet d'accompagnement porté par la CCI du Var

Concrètement :

- **Audit des entreprises** par la CCIV et TPM : gestion de l'eau, gestion des déchets et pollution accidentelle. Plan d'actions avec mises en conformité et pistes d'améliorations.
- **Conseil technique et individuel en entreprise** : conseil sur les prétraitements existants, sur les équipements à mettre en place, suivi du dossier...
- **Montage des dossiers de subventions** pour le compte des entreprises. (Subventions possibles de 30 à 60% sur les équipements)
- **Sensibilisation des dirigeants et des salariés** par des outils : guide, affiche...

*En partenariat avec Toulon Provence Méditerranée, Agence de l'Eau, CMA du Var*

### LES +

- > Accompagnement individuel personnalisé et montage complet des dossiers de demande d'aide pour le compte des entreprises
- > Jusqu'à 60% d'aides financières exceptionnelles de l'Agence de l'eau pour les travaux à engager

### MODALITÉS PRATIQUES

Entreprises implantées sur les 12 communes de TPM

Opération menée jusqu'en septembre 2016

### CONTACTS

[marianne.garde@var.cci.fr](mailto:marianne.garde@var.cci.fr)

Offert par la CCIV

**En complément**

**POUR ALLER  
PLUS LOIN**

- ▶ [Fiches pratiques à télécharger](#)
- ▶ [Liste de prestataires qualifiés](#)